

**Section
financière**

**Rapport annuel
2022/2023**

World Vision Suisse et Liechtenstein

www.worldvision.ch

Coopération au développement à long terme, aide d'urgence et en cas de catastrophe dans des régions en crise et engagement actif pour les droits de l'enfant dans le monde entier: telles sont les missions auxquelles World Vision Suisse et Liechtenstein se consacre depuis plus de 40 ans. En tant que fondation indépendante et partie intégrante de l'organisation d'aide à l'enfance World Vision présente dans le monde entier, nous mobilisons des dons et nous nous engageons, dans le cadre de nos projets, en faveur des personnes qui ont le plus besoin d'aide.

Contenu

- 2** World Vision Suisse et Liechtenstein
- 3** Contenu
- 4** Utilisation du produit des dons
- 5** Bilan
- 6** Compte d'exploitation
- 7** Tableau de flux de trésorerie
- 8** Tableau de variation du capital
- 9** Variations du capital par pays pour l'année de référence
- 11** Variations du capital par pays pour l'année de référence
- 13** Principes généraux de présentation des comptes
- 15** Charges liées aux projets pour l'année de référence
- 17** Remarques relative aux différents postes du bilan
- 20** Remarques relatives aux différents postes du compte d'exploitation
- 22** Autres remarques relatives au rapport financier annuel
- 23** Rapport de rendement 2022/2023
- 25** Rapport de révision

Utilisation du produit des dons

L'année financière 2022/2023 a été principalement marquée par des crises économiques (inflation et augmentation des prix des biens de consommation courante et des denrées alimentaires, pénurie de main-d'œuvre qualifiée, ruptures de la chaîne d'approvisionnement) et par l'aggravation des conflits politiques, qui ont tous deux détérioré la situation humanitaire dans de nombreuses régions du monde. Il n'a donc guère été possible de se remettre de la pandémie de Covid-19, ce qui a renforcé l'urgence de l'engagement dans l'aide d'urgence et en cas de catastrophe ainsi que dans la coopération au développement.

Produit des dons

Au cours de la période sous revue, World Vision Suisse et Liechtenstein a reçu des dons à hauteur de CHF 30,2 millions (2021/2022 : CHF 29,9 millions). 62 % des recettes proviennent de particuliers et d'institutions de droit privé (CHF 18,8 millions), 38 % des pouvoirs publics ou d'organisations multilatérales (CHF 11,5 millions).

Nous avons enregistré un recul des recettes de dons privés de CHF 3,0 millions, en raison de la baisse des recettes issues des parrainages d'enfants, due à une activité de prospection parfois difficile en raison du manque de personnel qualifié.

Dans les domaines des fonds publics, de l'aide alimentaire et de l'aide d'urgence ainsi que des dons de marchandises, les recettes de l'exercice 2022/2023 se sont élevées à CHF 11,5 millions, soit CHF 3,3 millions de plus que les CHF 8,2 millions de l'exercice 2021/2022. De nombreux programmes de l'année précédente ont été réalisés et de nouveaux projets ont été menés avec succès pour World Vision Suisse et Liechtenstein, avec des volumes plus importants, ce qui a entraîné une augmentation des recettes.

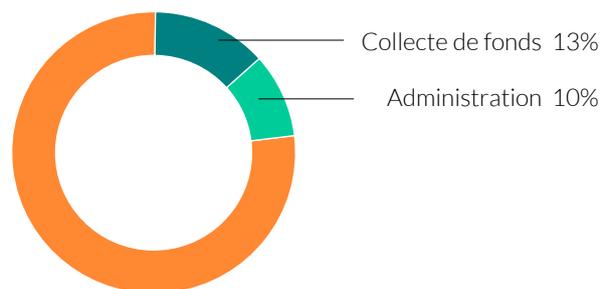
Utilisation des dons

Le Programme alimentaire mondial des Nations Unies (PAM), le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) ainsi que l'Union européenne (UE) ont confié à World Vision Suisse et Liechtenstein la mise en œuvre de vastes programmes humanitaires au cours de cet exercice financier également. L'organisation a consacré CHF 24,4 millions aux projets de développement à long terme et à l'aide d'urgence au cours de l'exercice financier 2022/2023 (2021/2022: CHF 20,8 millions).

Les dépenses dans le domaine national sont désormais réparties en frais de recherche de fonds CHF 4,2 millions (2021/2022 : CHF 6,0 millions) et les dépenses administratives CHF 3,1 millions (2021/2022: CHF 2,7 millions). Ainsi, durant la période sous revue, le domaine national (frais de collecte de fonds et d'administration) a diminué de CHF 1,4 million, principalement en raison de la réduction des dépenses pour l'acquisition de parrainages.

L'évaluation à la date de clôture des avoirs en USD a donné lieu à des pertes de change non réalisées de CHF 0,7 million au 30 septembre 2023, dues à la chute du cours en 2022/2023. Ces évaluations comptables n'ont pas entraîné de modification des fonds réels en USD disponibles pour les travaux de projet.

Les réserves libres et affectées ont diminué de CHF 2,0 millions au cours de l'exercice et s'élèvent désormais à CHF 11,8 millions. 77 % des recettes ont pu être affectées aux activités de projet au cours de l'exercice 2022/2023. Les frais administratifs se sont élevés à 10 % et les frais de collecte de fonds à 13 %.



77% Activités liées aux projets

Bilan

en CHF	Note*	30.09.2023	30.09.2022
Actif			
Liquidités	1	10 237 511	12 838 976
Créances à l'encontre de projets et tiers	2	81 566	479 482
Comptes de régularisation actifs		547 172	286 954
Actif circulant		10 866 249	13 605 412
Immobilisations corporelles	3	89 413	52 247
Immobilisations incorporelles	3	16 155	8 077
Immobilisations incorporelles en développement	3	1 432 728	604 737
Actif immobilisé		1 538 296	665 061
Total actif		12 404 545	14 270 472
Passif			
Autres dettes envers des projets et des tiers	4	236 623	134 603
Comptes de régularisation passifs	5	395 357	330 429
Dettes à court terme		631 979	465 032
Capital des fonds affectés	6	7 573 786	8 927 558
Capital libre		4 198 780	4 877 882
Capital de l'organisation	7	4 198 780	4 877 882
Total passif		12 404 545	14 270 472

* Voir les notes sur le bilan et le compte d'exploitation à partir de la page 17.

Tous les chiffres sont indiqués sans décimale. Le total est calculé à partir des chiffres réels.

Compte d'exploitation

en CHF	Note	01.10.2022 - 30.09.2023	01.10.2021 - 30.09.2022
Produits d'exploitation			
Dons			
Particuliers		17 830 669	20 543 494
Collectivités publiques - International	8	11 412 980	7 893 443
Collectivités publiques - Suisse	8	67 242	258 858
Entreprises et institutions		467 858	712 676
Fondations		426 579	284 660
Legs		23 740	222 496
Total dons		30 229 068	29 915 627
dont affectés		29 325 579	28 560 994
dont non affectés		903 489	1 354 632
Autres produits	9	36 743	10 489
Total des produits d'exploitation		30 265 811	29 926 115
Charges d'exploitation			
Total charges de projet	10	-24 468 658	-20 862 629
Total charges de collecte de fonds	10	-4 104 008	-5 926 477
Total charges d'administration	10	-3 099 564	-2 763 410
Total charges d'exploitation		-31 672 230	-29 552 517
Résultat d'exploitation		-1 406 420	373 599
Produit des intérêts		40 910	-
Charges des intérêts		- 294	-
Gains de change		571 811	1 064 991
Pertes de change		-1 238 880	- 356 821
Résultat financier		- 626 454	708 170
Résultat annuel avant résultat des fonds		-2 032 873	1 081 769
Variation des fonds affectés		-1 353 772	- 69 811
Résultat net avant allocation/prélèvement		- 679 102	1 151 580

Tableau de flux de trésorerie

en CHF	01.10.2022 - 30.09.2023	01.10.2021 - 30.09.2022
Activité d'exploitation		
Résultat annuel avant résultat des fonds	-2 032 873	1 081 770
Amortissements	55 441	37 922
Augmentation (-)/diminution (+) des créances	397 916	- 355 025
Augmentation (-)/diminution (+) des comptes de régularisation actifs	- 260 219	- 91 031
Augmentation (+)/diminution (-) des autres dettes à court terme	102 019	- 482 781
Augmentation (+)/diminution (-) des comptes de régularisation passifs	64 928	36 787
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation	-1 672 788	227 642
Activité d'investissement		
Investissements (-)/désinvestissement (+) en immobilisations corporelles	- 84 531	- 35 075
Investissements (-)/désinvestissement (+) en immobilisations incorporelles	- 844 146	- 604 737
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement	- 928 677	- 639 812
Activité de financement		
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement	-	-
Variation des liquidités	-2 601 465	- 412 169
Variation des liquidités		
Liquidités initiales au 1er octobre	12 838 976	13 251 146
Liquidités finales au 30 septembre	10 237 511	12 838 976
Variation des liquidités	-2 601 465	- 412 169

Tableau de variation du capital

en CHF	État initial 01.10.2022	Allocation	Transferts internes ^{a)}	Utilisation	Total variation	État final 30.09.2023
Capital libre	4 877 882	1 552 952	115 220	-2 347 274	- 679 102	4 198 780
Capital de l'organisation	4 877 882	1 552 952	115 220	-2 347 274	- 679 102	4 198 780
Capital des fonds affectés	8 927 558	29 325 579	- 115 220	-30 564 131	-1 353 772	7 573 786
Total capital	13 805 440	30 878 532	-	-32 911 405	-2 032 873	11 772 566

en CHF	État initial 01.10.2021	Allocation	Transferts internes	Utilisation	Total variation	État final 30.09.2022
Capital libre	3 726 300	2 428 881	-	-1 277 299	1 151 582	4 877 882
Capital de l'organisation	3 726 300	2 428 881	-	-1 277 299	1 151 582	4 877 882
Capital des fonds affectés	8 997 369	28 563 084	-	-28 632 895	- 69 811	8 927 558
Total capital	12 723 669	30 991 965	-	-29 910 194	1 081 771	13 805 440

a) Le gouvernement indien a imposé l'abandon de tous les projets en Inde. Les réserves existantes pour les projets indiens ont été redistribuées aux projets nationaux concernés après la réattribution des parrainages dans le cadre de la procédure de transfert de projet (PHO).

Variations du capital par pays pour l'année de référence

en CHF

Pays	Réserve 01.10.2022	Allocation	Utilisation	Transferts internes ^{a)}	Réserve 30.09.2023
Afrique					
Afrique de l'Est					
Éthiopie	-	752 628	- 688 312	-	64 316
Kenya	-	1 774 815	-1 640 054	-	134 761
Somalie	-	1 208 916	-1 113 146	-	95 769
Soudan du Sud	-	1 090 678	- 998 798	-	91 880
Tanzanie	2 478 475	2 878 620	-2 590 303	-	2 766 792
Ouganda	- 199 112	914 395	-1 021 165	-	- 305 882
Total Afrique de l'Est	2 279 363	8 620 052	-8 051 780	-	2 847 636
Afrique australe					
République démocratique du Congo	-	-	1 038	-	1 038
Zimbabwe	814 333	1 158 995	-1 127 914	18 171	863 585
Total Afrique australe	814 333	1 158 995	-1 126 876	18 171	864 623
Afrique de l'Ouest					
Mali	850 442	1 429 223	-1 719 543	390 262	950 384
Tchad	- 25 945	230 233	- 320 402	-	- 116 114
Total Afrique de l'Ouest	824 498	1 659 456	-2 039 945	390 262	834 270
Total Afrique	3 918 194	11 438 503	-11 218 601	408 433	4 546 530
Asie					
Bangladesh	773 482	1 822 505	-2 027 712	557 517	1 125 791
Inde	1 232 472	1 411 866	- 858 376	-1 691 960	94 002
Cambodge	-	67 242	- 62 168	-	5 074
Mongolie	-464 352	624 047	- 609 394	491 441	41 743
Népal	532 258	1 132 571	-1 107 564	111 503	668 769
Philippines	-	-	991	-	991
Vietnam	276 730	676 585	- 556 662	7 847	404 499
Total Asie	2 350 590	5 734 816	-5 220 885	- 523 653	2 340 869

Pays	Réserve 01.10.2022	Allocation	Utilisation	Transferts internes ^{a)}	Réserve 30.09.2023
Amérique latine					
Bolivie	751 584	3 064 461	-2 600 356	-	1 215 689
République Dominicaine	-	51	- 51	-	-
Honduras	-	-	1 038	-	1 038
Nicaragua	297 449	1 128 614	-1 092 873	-	333 190
Total Amérique latine	1 049 034	4 193 126	-3 692 242	-	1 549 917
Europe de l'Est / Moyen-Orient					
Afghanistan	-	1 403 421	-1 293 015	-	110 407
Arménie	- 22 339	376 928	- 351 207	-	3 382
Géorgie	- 152 321	218 951	- 253 976	-	- 187 346
Jordanie	-	457 213	- 540 436	-	- 83 223
Liban	-	2 513 078	-2 321 631	-	191 446
Moldavie	-	70 529	- 66 940	-	3 589
Ukraine	-	672	- 672	-	-
Total Europe de l'Est / Moyen-Orient	- 174 660	5 040 791	-4 827 878	-	38 254
Projets nationaux	7 143 158	26 407 236	-24 959 604	- 115 220	8 475 570
Projets thématiques	1 784 400	2 918 343	-5 604 526	-	- 901 783
Capital des fonds affectés	8 927 558	29 325 579	-30 564 131	- 115 220	7 573 786
Dons non affectés	4 877 882	1 552 952	-2 347 274	115 220	4 198 780
Capital libre	4 877 882	1 552 952	-2 347 274	115 220	4 198 780
Total capital	13 805 440	30 878 532	-32 911 405	-	11 772 566

a) Le gouvernement indien a imposé l'abandon de tous les projets en Inde. Les réserves existantes pour les projets indiens ont été redistribuées aux projets nationaux concernés après la réattribution des parrainages dans le cadre de la procédure de transfert de projet (PHO).

Variations du capital par pays pour l'année de référence

en CHF

Pays	Réserve 01.10.2021	Allocation	Utilisation	Transferts internes	Réserve 30.09.2022
Afrique					
Afrique de l'Est					
Éthiopie	-	272 470	-272 470	-	-
Kenya	-	826 962	-826 962	-	-
Somalie	-	229 017	-229 017	-	-
Soudan du Sud	-	185 535	-185 535	-	-
Tanzanie	2 330 167	2 626 065	-2 477 757	-	2 478 475
Ouganda	- 91 499	647 157	- 754 771	-	- 199 113
Total Afrique de l'Est	2 238 668	4 787 206	-4 746 512	-	2 279 362
Afrique australe					
Zimbabwe	648 664	1 330 335	-1 164 666	-	814 333
Total Afrique australe	648 664	1 330 335	-1 164 666	-	814 333
Afrique de l'Ouest					
Mali	898 279	1 664 739	-1 712 576	-	850 442
Tchad	144 066	295 742	-465 753	-	- 25 945
Total Afrique de l'Ouest	1 042 345	1 960 481	-2 178 329	-	824 497
Total Afrique	3 929 677	8 078 022	-8 089 507	-	3 918 192
Asie					
Bangladesh	1 006 442	3 027 506	-3 260 466	-	773 482
Inde	873 446	1 784 009	-1 424 983	-	1 232 472
Cambodge	-	182 853	-182 853	-	-
Mongolie	- 156 386	265 919	- 573 885	-	- 464 352
Népal	718 770	1 127 882	-1 314 395	-	532 257
Vietnam	344 248	1 309 733	-1 377 251	-	276 730
Total Asie	2 786 520	7 697 902	-8 133 833	-	2 350 589

Pays	Réserve 01.10.2021	Allocation	Utilisation	Transferts internes	Réserve 30.09.2022
Amérique latine					
Bolivie	365 023	2 880 368	-2 493 809	-	751 582
République Dominicaine	421 687	460 977	- 882 664	-	-
Nicaragua	215 147	1 329 963	-1 247 661	-	297 449
Pérou	582 463	- 336	- 582 127	-	-
Total Amérique latine	1 584 320	4 670 972	-5 206 261	-	1 049 031
Europe de l'Est / Moyen-Orient					
Afghanistan	94 992	348 975	- 443 967	-	-
Arménie	161 706	453 385	- 637 430	-	- 22 339
Géorgie	- 95 016	294 024	- 351 329	-	- 152 321
Jordanie	-	301 399	- 301 399	-	-
Liban	-	2 848 448	-2 848 448	-	-
Moldavie	-	434 659	- 434 659	-	-
Total Europe de l'Est / Moyen-Orient	161 682	4 680 890	-5 017 232	-	- 174 660
Projets nationaux	8 462 199	25 127 786	-26 446 833	-	7 143 152
Projets thématiques	535 169	3 435 298	-2 186 062	-	1 784 406
Capital des fonds affectés	8 997 369	28 563 083	-28 632 894	-	8 927 558
Capital libre	3 726 300	2 428 882	-1 277 300	-	4 877 882
Total capital	12 723 669	30 991 965	-29 910 194	-	13 805 440

Principes généraux de présentation des comptes

La présentation des comptes est effectuée conformément aux recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC dans leur version du 1^{er} janvier 2020 et est conforme au Code des obligations suisse ainsi qu'aux dispositions des statuts. Les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de World Vision Suisse et Liechtenstein. La version originale des comptes annuels en langue allemande a valeur juridique.

Principes comptables appliqués au cours de l'exercice

Les présents comptes ont été établis conformément aux recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC 21 (présentation des comptes pour les organisations sociales d'utilité publique à but non lucratif). Le cadre conceptuel des Swiss GAAP RPC défini au 1^{er} janvier 2016 est utilisé. Les fonds affectés ont été vérifiés en termes d'affectation dans le cadre de la première application au 1^{er} octobre 2013 et ajustés en conséquence.

Périmètre de consolidation

World Vision Suisse et Liechtenstein n'a pas de filiales ni d'institutions partenaires sur lesquelles elle exerce ou pourrait exercer une influence dominante en raison d'un contrôle et d'une direction communs.

Principes de comptabilisation et d'évaluation

Sauf mention contraire pour les différents postes du bilan mentionnés ci-après, l'évaluation des postes du bilan se fait à la valeur du marché à la date de clôture du bilan, les éventuels intérêts courus étant considérés comme faisant partie de la valeur du marché. La comptabilité est tenue en francs suisses. Les actifs et les passifs en devises étrangères sont convertis en francs suisses au cours mensuel moyen par l'Administration fédérale des contributions au 30 septembre.

	30.09.2023	Cours moyen	30.09.2022	Cours moyen
1 USD / CHF	0.8838	0.9352	0.9852	0.9435
1 EUR / CHF	0.9681	0.9896	0.9665	1.0169

Liquidités

Ce poste comprend la caisse, les comptes postaux et les comptes en espèces auprès des banques. Le règlement financier exclut tout placement et donc aussi les risques en actions, obligations, fonds spéculatifs, etc. En sont exclues les opérations de change à terme à des fins de couverture. Les gains/pertes de change sont comptabilisés dans le résultat financier à la date de clôture du bilan.

Dépôts à terme et à terme fixe

Ce poste comprend les placements financiers dont l'échéance est supérieure à trois mois.

Créances envers des projets et les tiers

Ce poste comprend les créances envers des tiers, les impôts anticipés récupérables et les avances pour les frais de déplacement des collaborateurs à la date de clôture du bilan. L'évaluation se fait à la valeur nominale.

Comptes de régularisation actifs

Ce poste comprend les régularisations dans le temps des différents postes de charges et de produits. L'évaluation se fait à la valeur nominale.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Ce poste comprend toutes les acquisitions dont World Vision Suisse et Liechtenstein a besoin pour la fourniture de ses prestations et sa gestion. L'évaluation est réalisée à la valeur d'acquisition. Toutes les immobilisations corporelles et incorporelles sont amorties sur trois ans, conformément au plan d'amortissement; exception: Logiciel - CRM / ERP est amorti sur huit ans après sa mise en service. Les acquisitions individuelles inférieures à CHF 1 000 ne sont pas activées.

Autres dettes

Ce poste comprend les engagements envers des tiers à la date de clôture du bilan.

Comptes de régularisation passifs

Ce poste comprend les régularisations dans le temps des différents postes de charges et de produits. L'évaluation se fait à la valeur nominale.

Capital des fonds affectés

Il s'agit dans ce poste de fonds à affectation limitée qui proviennent de dons importants dont l'utilisation par les donateurs est limitée par rapport au but statutaire de World Vision Suisse et Liechtenstein. Les besoins financiers étant plus élevés que les recettes au cours des premières années d'un nouveau projet, un solde négatif peut apparaître sur une certaine période, qui sera ensuite continuellement réduit.

Des parts de revenus sont attribuées aux différents fonds

affectés, dans la mesure où l'utilisation des revenus est également soumise à une restriction par rapport au but statutaire de World Vision Suisse et Liechtenstein.

Capital d'organisation

Le capital d'organisation comprend le capital libre et le capital lié utilisables dans le cadre de l'objet statutaire de World Vision Suisse et Liechtenstein. Il n'y a pas de capital de départ ou de capital de fondation. Les affectations et les utilisations du capital lié sont décidées par le conseil de fondation.

Comptabilisation du chiffre d'affaires

Des produits sont comptabilisés lorsqu'il est suffisamment probable que l'organisation bénéficiera d'un bénéfice économique futur et que celui-ci peut être déterminé de manière fiable. Les produits sont comptabilisés dans la période à laquelle ils se rapportent économiquement.

Comptes d'exploitation - Méthode appliquée

Le compte d'exploitation est présenté selon la méthode des coûts des ventes. L'année précédente est également passée de la méthode des coûts totaux à celle des coûts des ventes, afin de garantir la cohérence et la comparabilité.

Méthode de calcul de la charge administrative ainsi que des charges pour la recherche de fonds et des charges générales pour la publicité

Pour la présentation de la structure des coûts, World Vision Suisse et Liechtenstein s'appuie sur la méthodologie de calcul des charges administratives de la fondation Zewo. Toutes les dépenses qui contribuent directement à la réalisation des objectifs statutaires d'Helvetas sont mentionnées en tant que charges de projet et de prestation. La charge administrative comprend les dépenses qui ne contribuent qu'indirectement aux projets et services de la fondation et dont les partenaires des projets et les groupes cibles n'ont dès lors pas automatiquement connaissance. Elles garantissent que la fonction de base de la fondation.

Principes du tableau des flux de trésorerie

Les liquidités représentent une réserve de liquidités d'importance stratégique et constituent donc le paramètre décisif pour la performance et la capacité d'action de World Vision Suisse et Liechtenstein à moyen et long terme. Le tableau des flux de trésorerie montre la variation de ce poste, répartie entre les facteurs «activité d'exploitation», «activité d'investissement» et «activité de financement». Le tableau des flux de trésorerie est établi selon la méthode indirecte.

Compte de variation du capital

Le compte sur la variation du capital présente l'évolution des fonds affectés au niveau du pays ainsi que des fonds librement disponibles, répartis entre les postes «allocation» et «utilisation» (les «attributions des projets» ont été intégrées à la rubrique «utilisation» et un nouveau poste «transferts de fonds internes» a été créé pour les transferts entre les fonds). Dans la mesure où des parts de produits financiers (ou de charges financières) doivent être attribuées aux différents fonds affectés, celles-ci sont indiquées sous la désignation «allocation».

Charges liées aux projets pour l'année de référence

en CHF

Pays	Coopération au développement	Aide d'urgence et en cas de catastrophe	Défense des droits de l'enfant	Résultat global
Afrique				
Afrique de l'Est				
Éthiopie	-	852 320	-	852 320
Kenya	-	1 785 854	-	1 785 854
Somalie	-	1 269 137	-	1 269 137
Soudan du Sud	-	1 212 264	-	1 212 264
Tanzanie	1 000 807	702 286	-	1 703 093
Ouganda	566 900	536 189	-	1 103 089
Total Afrique de l'Est	1 567 707	6 358 049	-	7 925 757
Afrique australe				
Rép. dém. du Congo	-	13 757	-	13 757
Zimbabwe	643 290	-	-	643 290
Total Afrique australe	643 290	13 757	-	657 047
Afrique de l'Ouest				
Mali	1 223 949	6 879	-	1 230 828
Tchad	272 764	-	-	272 764
Total Afrique de l'Ouest	1 496 713	6 879	-	1 503 592
Total Afrique	3 707 710	6 378 685	-	10 086 395
Asie				
Bangladesh	760 186	947 408	-	1 707 594
Inde	333 570	-	-	333 570
Cambodge	-	67 242	-	67 242
Monglie	598 732	93 739	-	692 471
Népal	691 592	-	-	691 592
Philippines	-	13 135	-	13 135
Vietnam	494 027	-	45 357	539 385
Total Asie	2 878 108	1 121 523	45 357	4 044 989
Amérique latine				
Bolivie	1 838 981	-	-	1 838 981
Honduras	-	-	13 757	13 757
Nicaragua	817 853	-	-	817 853
Total Amérique latine	2 656 833	-	13 757	2 670 591

Pays	Coopération au développement	Aide d'urgence et en cas de catastrophe	Défense des droits de l'enfant	Résultat global
Europe de l'Est / Moyen-Orient				
Afghanistan	-	1 463 110	-	1 463 110
Arménie	129 506	145 413	70 226	345 145
Géorgie	238 438	-	-	238 438
Jordanie	88 438	455 108	-	543 546
Liban	-	2 537 048	-	2 537 048
Moldavie	-	47 559	-	47 559
Total Europe de l'Est / Moyen-Orient	456 383	4 648 239	70 226	5 174 847
Pays charges liées au projet	9 699 034	12 148 447	129 340	21 976 821
Suprarégional				
Travail d'information et de sensibilisation	-	-	9 442	9 442
Charges de personnel travail d'information et de plaidoyer	-	-	58 257	58 257
Charges de personnel domestique coopération au développement	662 370	-	-	662 370
Charges de personnel domestique aide d'urgence et en cas de catastroph	-	592 028	-	592 028
Fonds immédiat pour aide d'urgence et en cas de catastrophe	-	24 360	-	24 360
Soutien aux projets bureaux de partenariat	1 145 381	-	-	1 145 381
Total Suprarégional	1 807 751	616 387	67 699	2 491 837
Total	11 506 785	12 764 835	197 039	24 468 658

Remarques relative aux différents postes du bilan

1 Liquidités

Le règlement financier exclut tout investissement et donc aussi les risques en actions, obligations, fonds spéculatifs, etc. En sont exclus les dépôts à terme et les opérations de change à terme à des fins de couverture.

Au cours de l'exercice, il n'y a pas eu d'opérations de change à terme ou de dépôts à terme d'une durée supérieure à trois mois. L'année précédente, il existait quatre opérations à terme sur devises ouvertes pour l'achat d'un total de 7.5 millions de dollars contre des francs suisses afin de couvrir des paiements de projets en dollars américains. La valorisation des opérations de change à terme au 30.09.2022 était de CHF -256 766.

Les liquidités comprennent également un compte de dépôt de loyer d'un montant de CHF 13 374 (l'année précédente: CHF 13 371).

2 Créances envers des projets et des tiers

en CHF	30.09.2023	30.09.2022
Créances / avances aux prestataires de services/fournisseurs	52 013	452 196
World Vision International	27 553	23 286
Avances sur les dépenses de personnel	2 000	4 000
Total	81 566	479 482

3 Immobilisations corporelles et incorporelles

en CHF	Équipement d'exploitation et commercial	Matériel informatique	Logiciel	Logiciel - CRM / ERP	Total
Valeurs comptables nettes 01.10.2022	4 887	47 360	8 077	604 737	665 061
Coûts d'acquisition					
Coûts d'acquisition 01.10.2022	6 067	134 018	31 894	604 737	776 716
Entrées	2 050	82 481	16 155	827 991	928 677
Sorties	-	-45 402	-	-	-45 402
Reclassifications	-	-	-	-	-
Coûts d'acquisition 30.09.2023	8 117	171 097	48 049	1 432 728	1 659 991
Corrections de valeur cumulées					
Corrections de valeur cumulées 01.10.2022	-1 180	-86 658	-23 817	-	-111 655
Amortissements planifiés	-2 250	-45 115	-8 077	-	-55 442
Dépréciations d'actifs	-	-	-	-	-
Sorties	-	45 402	-	-	45 402
Reclassifications	-	-	-	-	-
Corrections de valeur cumulées 30.09.2023	-3 430	-86 371	-31 894	-	-121 695
Valeurs comptables nettes 30.09.2023	4 687	84 726	16 155	1 432 728	1 538 296
Valeurs comptables nettes 01.10.2021	-	44 462	18 708	-	63 170
Coûts d'acquisition					
Coûts d'acquisition 01.10.2021	-	105 009	31 894	-	136 903
Entrées	6 067	29 009	-	604 737	639 813
Sorties	-	-	-	-	-
Reclassifications	-	-	-	-	-
Coûts d'acquisition 30.09.2022	6 067	134 018	31 894	604 737	776 716
Corrections de valeur cumulées					
Corrections de valeur cumulées 01.10.2021	-	-60 547	-13 186	-	-73 733
Amortissements planifiés	-1 180	-26 111	-10 631	-	-37 922
Dépréciations d'actifs	-	-	-	-	-
Sorties	-	-	-	-	-
Reclassifications	-	-	-	-	-
Corrections de valeur cumulées 30.09.2022	-1 180	-86 658	-23 817	-	-111 655
Valeurs comptables nettes 30.09.2022	4 887	47 360	8 077	604 737	665 061

Les amortissements sont effectués conformément aux principes comptables généraux, en tenant compte de la durée d'utilisation prévue de trois ans. Logiciel - CRM / ERP est amorti sur huit ans après sa mise en service.

Au cours de l'exercice, CHF 462 820 du projet CRM / ERP ont été directement imputés aux charges, car ces coûts ne peuvent pas être portés à l'actif en raison de l'absence de valeur ajoutée dans la considération des tiers.

4 Autres dettes envers des projets et des tiers

en CHF	30.09.2023	30.09.2022
Créanciers	164 982	32 140
Créanciers sécurité sociale / impôt anticipé	6 622	65 669
World Vision International	65 019	36 794
Total	236 623	134 603

5 Comptes de régularisation passifs

en CHF	30.09.2023	30.09.2022
Régularisations de vacances	223 000	128 559
Révision des comptes annuels	33 387	33 456
Élaboration du rapport annuel	18 500	13 500
Autres comptes de régularisation	120 470	154 914
Total	395 357	330 429

Il n'y a pas de passif éventuel.

6 Capital des fonds affectés

Les variations du capital du fonds affecté sont visibles dans l'état des variations du capital.

7 Capital de l'organisation

Les contributions au capital de l'organisation proviennent principalement de dons non affecté ainsi que de revenus financiers et d'intérêts. En revanche, les emplois comprennent les charges financières et d'intérêt.

Remarques relatives aux différents postes du compte d'exploitation

8 Contributions du secteur public

en CHF	01.10.2022 - 30.09.2023	01.10.2021 - 30.09.2022
Dons en espèces		
PAM (Programme Alimentaire Mondial)	1 304 197	360 289
UNOCHA (Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires)	558 662	599 712
UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance)	440 874	227 422
UE (Union européenne)	70 226	208 275
HCR (Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés)	-	47 739
FAO (Organisation pour l'alimentation et l'agriculture)	-	30 932
Total des dons en espèces - Collectivités publiques internationales	2 373 958	1 474 369
DDC (Direction du développement et de la coopération)	67 242	182 853
Commune Riehen	-	66 005
Canton d'Argovie	-	10 000
Total des dons en espèces - Collectivités publiques suisses	67 242	258 858
Total des dons en espèces - Collectivités publiques	2 441 200	1 733 227
Dons en nature (y compris des dons pour l'achat de denrées alimentaires)		
PAM (Programme Alimentaire Mondial)	9 039 022	5 774 713
UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance)	-	644 361
Total des dons en nature - Collectivités publiques internationales	9 039 022	6 419 074
Total des dons en nature - Collectivités publiques suisses	-	-
Total des dons en nature - Collectivités publiques	9 039 022	6 419 074
Total des dons des collectivités publiques	11 480 222	8 152 301

9 Autres produits

Ce poste comprend les commissions d'achat et les dons en nature provenant de prestations de services. L'année précédente, outre les commissions d'achat et les dons en nature, il y a eu un crédit suite à un cas d'assurance.

10 Charges par coût total

Charges de personnel

en CHF	01.10.2022 - 30.09.2023	01.10.2021 - 30.09.2022
Charges de personnel Charges de projets	-1 312 655	- 981 631
Charges de personnel Collecte de fonds	-1 875 079	-2 135 424
Charges de personnel Charges d'administration	-1 727 885	-1 659 586
Total charges de personnel	-4 915 619	-4 776 641
Effectif (date de référence 30.09.)	49	50
Nombre de postes à temps plein (date de référence 30.09.)	43.4	43.2
Nombre annuel moyen de postes à temps plein	40.3	43.4

Le salaire annuel brut, 13e salaire mensuel inclus (hors allocations pour enfants et familiales) des six membres de la direction s'élevait en moyenne à CHF 155 258 (CHF 142 915 l'année précédente). Ce montant a augmenté par rapport à l'année précédente, notamment en raison des chevauchements de personnel lors des fluctuations et des cadeaux d'ancienneté versés.

Charges matérielles

en CHF	01.10.2022 - 30.09.2023	01.10.2021 - 30.09.2022
Charges matérielles Charges de projets	-23 156 003	-19 880 998
Charges matérielles Collecte de fonds	-2 228 930	-3 791 053
Charges matérielles d'administration	-1 371 678	-1 103 825
Total charges matérielles	-26 756 611	-24 775 876

Les dépenses de fonctionnement comprennent les postes suivants : frais de bureau et d'administration, dépenses d'entretien, dépenses de locaux, amortissements et autres dépenses. Les amortissements s'élèvent à CHF 55 442 (année précédente: CHF 37 922).

Autres remarques relatives au rapport financier annuel

Services gratuits

Les membres du Conseil de fondation de World Vision Suisse et Liechtenstein fournissent leurs services à titre honorifique.

Engagements de prévoyance du personnel

Il existe une convention d'affiliation et une assurance pour les cadres avec la "Fondation collective LPP de Swiss Life" dans le cadre d'une assurance complète, raison pour laquelle aucun degré de couverture n'est indiqué et que Swiss Life est responsable en cas de découvert. Il n'existe pas d'autres engagements de la part de l'employeur. L'employeur prend en charge 60% du financement des cotisations dans la norme. Les collaborateurs sont libres de choisir s'ils veulent augmenter la cotisation de l'employé de 40% au maximum jusqu'au montant de l'employeur (trois modèles au choix avec des cotisations de l'employé différentes, mais des cotisations de l'employeur toujours identiques). Aucune déduction de coordination n'a été effectuée sur le salaire assuré. Sur le total des cotisations versées, environ 81% concernent la cotisation d'épargne, 14% la cotisation de risque et 5% la cotisation de frais.

Événements postérieurs à la date du bilan

Aucun événement postérieur à la date de clôture du bilan susceptible d'influencer négativement les comptes annuels 2022/2023 n'est connu. Le conseil de fondation a approuvé les comptes annuels le 13 décembre 2023.

Rapport de rendement 2022/2023

Concernant la preuve de l'efficacité dans les projets de développement de World Vision Suisse et Liechtenstein, nous renvoyons à la partie rédactionnelle du rapport annuel 2022/2023.

Bases juridiques

L'organisation d'aide à l'enfance World Vision Suisse et Liechtenstein soutient les enfants, les familles et leur entourage dans leur lutte contre la pauvreté et l'injustice. Nous fournissons une coopération au développement durable, une aide d'urgence et en cas de catastrophe dans les régions en crise et nous nous engageons activement pour les droits de l'enfant dans le monde entier. La forme juridique est une fondation (conformément aux articles 80 et suivants du Code civil). World Vision Suisse et Liechtenstein est inscrite au registre du commerce avec siège à Dübendorf depuis le 8 août 2014, auparavant en tant qu'association. World Vision Suisse et Liechtenstein est contrôlée par un organe de révision indépendant et est soumise à la surveillance fédérale des fondations.

But de la fondation

La fondation a pour but d'améliorer les conditions de vie des personnes pauvres et défavorisées, en particulier des enfants, dans les pays les plus pauvres du monde. La fondation promeut la solidarité internationale, les valeurs chrétiennes, la tolérance ainsi que l'entente entre les peuples et s'engage contre la pauvreté et l'injustice. La fondation a pour mission de sensibiliser et d'informer sur les causes et les solutions de la pauvreté, de la violence ou de l'exclusion.

Organe de révision externe

La société PricewaterhouseCoopers AG, Zurich, a été chargée de la révision des comptes annuels.

Gestion des risques

World Vision Suisse et Liechtenstein déploie de gros efforts pour identifier les principaux risques à un stade précoce et a développé des stratégies pour les éviter ou les minimiser. Pour les domaines à risque «Protection des enfants et des bénéficiaires» et «Governance», le conseil de fondation a défini un niveau bas d'acceptation des risques. Le conseil de fondation, soutenu par un comité des risques, évalue régulièrement le registre des risques, discute de la «liste des incidents» et examine différents scénarios

de risques. Le système de contrôle interne (SCI) est intégré dans le système de gestion de la qualité (système QM) basé sur la norme ISO 9001, les deux étant contrôlés chaque année par les organismes externes.

Conseil de fondation

Au 1er octobre 2022, le conseil de la fondation comptait huit membres, un changement ayant eu lieu en cours d'année. Le conseil de fondation s'est réuni quatre fois au total. Les thèmes principaux de chaque réunion ont été la mise à jour de la stratégie nationale pour la période 2023 - 2025; les comptes annuels pour l'année financière précédente et l'année en cours; le budget pour l'année financière 2023/2024; l'évaluation des chiffres clés et des rapports financiers présentés; la mise à jour de l'état du projet du nouveau système de gestion des finances et des dons; les décisions en matière de personnel; et la gestion des risques. Les membres bénévoles n'ont perçu aucune indemnité au cours de l'exercice 2022/2023. Tous les membres du conseil de fondation déclarent chaque année leurs liens d'intérêts.

Direction

La direction se compose de six membres et n'a pas de droit de vote au sein du conseil de fondation. Tous les membres de la direction déclarent chaque année leurs liens d'intérêts.

Entreprise formatrice

Au cours de l'année financière 2022/2023, World Vision Suisse et Liechtenstein a formé trois apprentis et a ainsi également contribué à la promotion des jeunes en Suisse. Nos apprentis suivent un apprentissage de trois ans en tant qu'employé(e) de commerce et bénéficient d'un programme de formation pratique qui leur donne un aperçu approfondi aussi bien du quotidien commercial que de la coopération au développement.

Travail bénévole

Outre les quelque 40 postes à temps plein de l'année sous revue (2021/2022: environ 43), de nombreux collaborateurs bénévoles se sont engagés concrètement pour World Vision Suisse et Liechtenstein. Certains ont par exemple aidé à l'envoi du courrier et d'autres se sont occupés de la traduction des lettres des filleuls.

Défis et enseignements

Restructuration

Au cours de l'exercice financier 2022/2023, World Vision Suisse et Liechtenstein a de nouveau procédé à d'importants changements structurels au niveau de la direction afin de s'orienter de manière plus conséquente vers les groupes cibles existants et futurs.

Mise en œuvre du système de gestion des finances et des donateurs (CRM)

Dans ce contexte, World Vision Suisse et Liechtenstein a fait avancer l'implémentation d'un nouveau système de gestion des finances et des donateurs (CRM). Le nouveau logiciel remplace divers anciens systèmes informatiques et les intègre dans une solution en réseau. L'objectif derrière cette transformation numérique est d'ouvrir de nouvelles possibilités de collecte de fonds et de rendre l'administration des données financières et des clients plus efficace. Outre un engagement financier important et une gestion de projet professionnelle, l'implémentation nécessite un engagement supplémentaire considérable de la part de nos collaborateurs. La nouvelle plateforme devrait être mise en service au début de l'exercice 2024/2025.

Engagement pour l'année financière 2022/2023

En tant que partenariat mondial, World Vision a déployé de gros efforts pour soutenir les plus vulnérables en collaboration avec d'autres acteurs, pendant la pandémie, lors de la crise en Ukraine et dans d'autres zones de conflit. World Vision s'engage également dans la lutte contre les effets du réchauffement climatique sous la forme de famines ou d'inondations.

Outre l'aide humanitaire, l'organisation mondiale mise également sur le reboisement régénérateur selon la méthode «Farmer Managed Natural Regeneration» (FMNR), qu'elle met déjà en œuvre dans plus de 100 projets dans 29 pays.

World Vision Suisse et Liechtenstein a pu lancer comme prévu deux nouveaux projets de développement à long terme, l'un au Bangladesh et l'autre au Mali. Le transfert de projet à la population locale (appelé Project Handover PHO) a été réalisé avec succès pour trois projets, un en Arménie, un en Géorgie et un au Mali.

Deux grands PHO ont été organisés en Inde de manière imprévue, imposés par le gouvernement indien. Un PHO a été lancé au Vietnam, à nouveau imposé par le gouvernement, mais l'engagement a pu être poursuivi au sein du Vietnam et les parrainages ont été redistribués au Vietnam.

La collaboration avec le Programme alimentaire mondial a pu être développée.

Perspectives pour l'année financière 2023/2024

World Vision Suisse et Liechtenstein envisage avec confiance l'année financière 2023/2024. Dans le domaine des programmes internationaux, il est prévu de lancer un nouveau projet de développement à long terme en Ouganda et, en contrepartie, de remettre trois projets à la population locale au Bangladesh, en Bolivie et au Tchad. Il est également prévu d'augmenter la part des fonds publics, en mettant l'accent sur la nutrition, et de donner la priorité au thème «Enfants en fuite dans des contextes fragiles». Dans le domaine de l'aide humanitaire, il est également prévu de poursuivre la contribution à la lutte contre la crise alimentaire croissante en collaboration avec le Programme alimentaire mondial et d'autres organisations des Nations unies.

Les activités en Suisse prévues pour l'année financière 2022/2023 n'ont pas encore pu être achevées et continueront donc à marquer pour l'essentiel l'année financière 2023/2024 à venir: L'introduction d'un nouveau système de gestion des finances et des dons et le lancement d'un nouveau site web sont deux projets centraux qui devraient être menés à bien et qui aideront l'organisation à poursuivre sa numérisation. Dans le cadre de la stratégie de collecte de fonds, l'accent continuera d'être mis sur les soutiens privés, tout en continuant à développer les offres et les services pour les fondations. En outre, des moyens et des compétences supplémentaires sont investis dans la collecte de fonds numérique afin, d'une part, de conquérir de nouveaux segments de donateurs via de nouveaux canaux et, d'autre part, de développer de nouveaux produits de dons sur la base d'un savoir-faire approfondi concernant les exigences et les attentes des donateurs. Le nouveau système incite justement à des adaptations dans l'organisation et la culture d'entreprise.

**Stiftung World Vision Schweiz
und Liechtenstein, Kinderhilfs-
werk**
Dübendorf

Rapport de l'organe de révision
au Conseil de fondation

sur les comptes annuels 2022/23



Rapport de l'organe de révision

au Conseil de fondation de Stiftung World Vision Schweiz und Liechtenstein, Kinderhilfswerk

Dübendorf

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Stiftung World Vision Schweiz und Liechtenstein, Kinderhilfswerk (la fondation), comprenant le bilan au 30 septembre 2023, le compte d'exploitation, le tableau de flux de trésorerie et le tableau de variation du capital pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Conformément aux dispositions de Swiss GAAP RPC 21, le rapport de performance (pages 23 à 24) n'est pas soumis au contrôle de l'organe de révision.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints (pages 5 à 22) donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la fondation au 30 septembre 2023 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la fondation, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil de fondation. Les autres informations comprennent toutes les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil de fondation relatives aux comptes annuels

Le Conseil de fondation est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales, à l'acte de fondation et aux règlements. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

PricewaterhouseCoopers AG, Birchstrasse 160, Postfach, 8050 Zürich
Telefon: +41 58 792 44 00, www.pwc.ch

PricewaterhouseCoopers AG est membre d'un réseau mondial de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil de fondation est responsable d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la fondation à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil de fondation a l'intention de liquider la fondation ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la fondation.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la fondation à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle à donner une présentation sincère.

Nous communiquons au Conseil de fondation ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 83b, al. 3, CC en relation avec l'art 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers AG

Aysegül Eyiz Zala
Experte-révisseuse agréée
Révisseuse responsable

Anita Gierbl-Wuffli

Zürich, le 13 décembre 2023

Annexe :

- Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe)

Pour les enfants. Pour l'avenir.

World Vision Suisse et Liechtenstein utilise les ressources et les dons de manière efficace et transparente. Nous sommes reconnus par plusieurs labels qualité au niveau national et international.

Voici toutes les informations à propos de nos certificats :



Organisation d'aide à l'enfance
WORLD VISION
Suisse et Liechtenstein
Kriesbachstrasse 30
8600 Dübendorf
+41 22 306 12 50
info@worldvision.ch
worldvision.ch

 facebook.com/WorldVisionSchweiz
 twitter.com/WorldVisionCH
 youtube.com/WorldVisionSchweiz
 instagram.com/worldvisionch